

Délibération n°B-2025-25

Autorisation à donner à la présidente de demander réparation suite à un vol par effraction au centre d'intervention de Saint-Loup-Sur-Semouse

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5 Date de convocation : le 26 mars 2025
Présents : 4 Quorum fixé à 3 membres
Votants : 4
Procuration : 0

Résultats du vote :

Voix "pour" : **4**
Voix "contre" : **0**
Abstentions : **0**

TITULAIRES		
	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Edwige EME	X	
M. Thomas OUDOT	X	
Mme Christelle RIGOLOT		X
M. Patrick GOUX	X	
M. Jean-Claude GAY	X	

Étaient également présents
M. le colonel Stéphane HELLEU, directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le colonel Djamel FERRAND, directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, chef d'État-Major des services d'incendie et de secours
Mme Sylvie JUIN, cheffe du pôle « Administration Générale »

L'an deux mille vingt-cinq, le seize avril, à quinze heures trente, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de madame **Edwige EME**, présidente du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue dans les locaux de l'Etat-major du SDIS 70.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° CA-2025-07 du 24 février 2025 portant délégation de compétences du conseil d'administration du SDIS au bureau du conseil d'administration du SDIS.

Après avoir entendu les précisions données par **madame Edwige EME**, rapporteuse de ce dossier, en ces termes :

Dans la nuit du 23 au 24 octobre 2024, la caserne du centre d'intervention de Saint-Loup-Sur-Semouse a subi un vol par effraction. Ont été dérobés une pince de désincarcération avec ses batteries et chargeur, ainsi qu'un mat d'éclairage et sa batterie.

Un dépôt de plainte a été effectué dès le 25 octobre 2024 à la gendarmerie de Vesoul par le commandant VION, chef du groupement des services techniques et de la logistique du SDIS. La procédure porte le numéro 14755/01605/2024

Courant mars 2025, le commandant VION a été informé par la gendarmerie de Dole que l'auteur des faits avait été retrouvé. Il s'avère qu'il a également dérobé des effets au SDIS 39 et qu'il sera présenté en conséquence devant le tribunal correctionnel de Lons-Le-Saunier le 28 avril 2025, sous le numéro parquet 25079000015.

Le montant du préjudice financier subi par le SDIS est évalué par le groupement des services techniques et de la logistique à 669,41 € pour un mât complet et 10 051,64 € pour une pince complète, soit 10 721,05 €.

Considérant la capacité du président du conseil d'administration à représenter le SDIS en justice prévue à l'article L1424-30 du code général des collectivités territoriales, il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir l'autoriser dans le cadre de la procédure n° 14755/001605/2024 et numéro parquet 25079000015 à :

- se constituer partie civile pour le compte du SDIS devant le tribunal correctionnel de Lons-Le-Saunier, et le cas échéant devant la juridiction d'appel ;
- demander réparation du préjudice financier subi par le SDIS à hauteur de 10 721,05 €.

Décision

Considérant la capacité du président du conseil d'administration à représenter le SDIS en justice prévue à l'article L1424-30 du code général des collectivités territoriales, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration du SDIS à :

- se constituer partie civile pour le compte du SDIS devant le tribunal correctionnel de Lons-Le-Saunier, et le cas échéant devant la juridiction d'appel dans le cadre de la procédure n° 14755/001605/2024.
- demander réparation du préjudice financier subi par le SDIS à hauteur de 10 721,05 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20250416-B-2025-25-DE

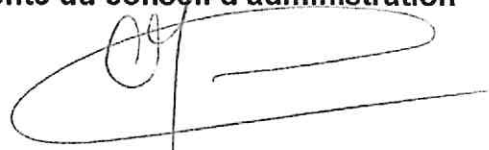
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2025

Publication : 24/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

La présidente du conseil d'administration



Edwige EME

Facture / Invoice N° 194620

Page 1/1

Date	Code client	N° TVA	N° Siret	Compte de facturation :
29/06/2024	DD SIS	.	28700001200032	DD SIS
Adresse de livraison :				DIR. DEP. SERV. INCEND. & SEC. 4 RUE LUCIE ET RAYMOND AUBRAC
DIR DEP SERV INCEND & SEC SAPEURS POMPIERS SERVICE TECHNIQUES 1 RUE DU PETIT CHANOIS 70000 VESOUL FRANCE				70000 VESOUL
				Tél. : 03 84 97 39 70 Fax : 03 84 97 39 79

Référence	Désignation	Marque	Uté V.	Qté	Prix U.	Montant H.T
Numéro de BL 00548162 du 11/06/2024 Votre référence: 2024001050						
	Préparation livraison n° 204658 du 11/06/2024 st					
	Commande client n° 356780 du 21/05/2024 st					
	Devis client n° 310797 du 08/04/2024 st					
M18 HOSALC-0	Projecteur LEDs Hte perf. hybride 18V/secteur - 6000lm	MILWAUKEE	UNI	10	379,24	3 792,40
					TVA : Taux normal 20%	
M18 HOSALC-0	Projecteur LEDs Hte perf. hybride 18V/secteur - 6000lm	MILWAUKEE	UNI	2		
					TVA : Taux normal 20%	
4932 471 070	Batterie 18V, High Output 8Ah Li-Ion M18 HB8	MILWAUKEE	UNI	19	178,60	3 393,40
					TVA : Taux normal 20%	
4932 471 070	Batterie 18V, High Output 8Ah Li-Ion M18 HB8	MILWAUKEE	UNI	5		
					TVA : Taux normal 20%	

1 mât complet = 669,41 €

Mode de règlement	Règlement 30 J. FDM Le 15	Base TVA	Taux	Total TVA	HT :	7 185,80
Echéance / Pay. Term	15/08/2024	7185,80	20%	1 437,16	Escompte 0 % :	0,00
		0,00	5.5%	0,00	HT Commercial :	7 185,80
					Total TVA :	1 437,16
					Total TTC :	8 622,96
					Acompte :	0,00
					Total à Régler en €	8 622,96

Mogra - SAS au capital de 50 000 € - Code APE 4669B - SIRET 350 905 816 000 46
TVA / VAT : FR 31 350 905 816 - RCS VESOUL 350 905 816
Société Générale Besancon - IBAN FR76 3000 3003 2800 0202 0296 576 - BIC/SWIFT SOGEFRPP - RIB 30003 00328 00020202965 76
Banque Crédit Agricole de Franche-Comté - IBAN FR76 1250 6700 1210 9650 2701 012 - BIC/SWIFT AGRIFRPP825 - RIB 12508 70012 10965027010 12
Conditions Générales de ventes : Voir au dos Pénalités de Retard : 3 Fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance

20240610 21568

Emetteur**Entité juridique**

UGAP

1, Bd Archimède - Champs-sur-Marne
77444 MARNE-LA-VALLEE Cédex 2
FRANCE

Entité commerciale

Direction du Réseau Nord-Est

ZI LEGERE OUEST

2 ALLEE DES TILLEULS CS 40109

54183 HEILLECOURT CEDEX

FRANCE

SIRET : 77605646700587

Numéro de TVA intra-communautaire :
FR51776056467

Régime de TVA : TVA sur les débits

RCS : RCS Meaux B776056467

Contact

Nathalie MANGIN

Téléphone : 0383397555

Télécopie : 03 83 32 76 02

Messagerie : NMANGIN@ugap.fr

Client**Entité**

SDIS HAUTE SAONE

4 RUE RAYMOND ET LUCIE AUBRAC

70000 VESOUL

FRANCE

Références

SIRET : 28700001200032

Numéro d'engagement : 2024002500 du 22/11/2024

Facture 7004302760 du 30/01/2025

A1 : Dépôt par un fournisseur d'une facture

Récapitulatif

Total HT (EUR)	16 752,73
Total Taxes (EUR)	3 350,55
Total TTC (EUR)	20 103,28
Net à payer (EUR)	20 103,28

Répartition des taxes

Type Taxe	Taux Taxe	Montant HT	Montant Taxe
TVA (EUR)	20,00	16 752,73	3 350,55

*1 pince complète :
10 051,64 €*

Important : Les conditions générales de vente "actualisées" sont consultables sur notre site ugap.fr

Organisme Payeur : 0070550716 SDIS HAUTE SAONE 4 RUE RAYMOND ET LUCIE AUBRAC 70000 VESOUL

Donneur d'Ordre : 0070550716 SDIS HAUTE SAONE 4 RUE RAYMOND ET LUCIE AUBRAC 70000 VESOUL

Référence UGAP : 0104344438

« Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. »

L'ordonnateur »

Voies de recours : toute contestation sur le bien-fondé de la présente créance doit être portée, dans le délai de deux mois à compter de la notification de la présente facture, devant le tribunal administratif de Melun (Seine-et-Marne). Toute contestation sur la régularité formelle de la présente facture doit être portée à la première audience utile devant le juge d'exécution visé aux articles L213-5 et L213-7 du code de l'organisation judiciaire.

« <H>Connectez-vous sur ugap.fr afin de consulter nos offres, réaliser vos devis et vos commandes, consulter les conditions de SAV « Nouveauté : Accédez à toutes vos factures et avoirs depuis un espace dédié sur ugap.fr.

Paiement par virement (debit transfer) sur le compte IBAN (BIC) : FR7610071750000000100004736 (TRPUFRP1)

Nous vous remercions de votre règlement avant le : 02/03/2025

Pour faciliter l'imputation de vos règlements, veuillez indiquer le numéro de facture, le numéro de commande UGAP, le numéro de compte client dans la rubrique "motif de l'opération". Tout retard de paiement a pour effet, sans aucune formalité, le versement des intérêts moratoires et de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. (Code de la commande publique, articles R3133-25 à R3133-28).

Paiement comptant et sans escompte

Site de livraison : 0104344438-0099015798 - SDIS SERVICES TECHNIQUES Z.I. LES REPES
Numero de commande UGAP : 0104344438 1 RUE DU PETIT CHANOIS 70000 VESOUL FRANCE

TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Unité de prix	Total remise/charge	Total HT
20,00	00010 - Combiné autonome sps 370 e-force 3 Ligne de détail Combiné autonome SPS 370 e-force 3 Scorpe Matériel de désincarcération-levage-sauvetage-déblaiement Ref Four: 10OCB60005 017-Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, pr Garantie: 60 mois Référence produit : 4099586 Date de livraison : 23/01/2025	2,00 (EA)	7 689,55	1,00 (EA)	0,00	15 379,10
20,00	00020 - M28 chargeur 220v Ligne de détail M28 chargeur 220v Weber - Scorpe Matériel de désincarcération-levage-sauvetage-déblaiement Ref Four: 16BAT10008 017-Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, pr Garantie: 60 mois Référence produit : 4099372 Date de livraison : 23/01/2025	2,00 (EA)	127,695	1,00 (EA)	0,00	255,39
20,00	00030 - M28 batterie Sah b5 Ligne de détail M28 batterie Sah B5 Weber - Scorpe Matériel de désincarcération-levage-sauvetage-déblaiement Ref Four: 16BAT00010 017-Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, pr Garantie: 60 mois Référence produit : 4099362 Date de livraison : 23/01/2025	4,00 (EA)	279,56	1,00 (EA)	0,00	1 118,24

Totaux du site de livraison, pour information :

Brut HT	16 752,73
Remises/charges à la ligne	0,00
Net HT	16 752,73